

**Conseil municipal du 9 juin 2023**  
**PROCES-VERBAL**

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-AMOUR, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Valérie VAUCHER, Maire.

Convocation et affichage du 5 juin 2023

Etaient présents : Mesdames FOURNIER, MAZZOLA, OVISTE, PERNODET, VAUCHER, Messieurs ARBILLAT, BERTHET, GUYON, OZBAKIR, PILLON, SERRIERE, TIMONIER.

Etaient absents excusés : Madame FAUSSURIER (pouvoir donné à R. MAZZOLA) ; Madame NOUGARET (pouvoir donné à L. PILLON), Monsieur FION (pouvoir donné à M. GUYON)

Absents : Mmes GALLET, BABAD, Messieurs MIMOUNE, BEAUVE-RECORDON

Secrétaire de séance : Monsieur Alexandre TIMONIER

- I- Conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT, il convient de procéder à la nomination d'un secrétaire de séance.

Monsieur Alexandre TIMONIER est nommé secrétaire de séance

- II- Approbation du procès-verbal de la séance du mois de mai

Le procès-verbal de la séance du 25 mai 2023 n'appelle aucune remarque et est approuvé à l'unanimité

**1. élection des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs**

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

*a) Composition du bureau électoral*

Madame le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Messieurs BERTHET, SERRIERE, ARBILLAT et Madame PERNODET. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

*b) Élection des délégués*

Une liste est déposée et enregistrée.

La liste est composée comme suit :

Titulaires : Lilian PILLON, Valérie VAUCHER, François GUYON, Valérie OVISTE, Quentin ARBILLAT

Suppléants : Delphine FOURNIER, Yves SERRIERE, Maëla PERNODET

Madame la Présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

*Nombre de bulletins : 15*

*Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0*

*Nombre de suffrages exprimés : 15*

*Nombre de voix obtenus pour la liste : 15*

Madame le maire proclame les résultats définitifs :

Sont élus délégués titulaires : : Lilian PILLON, Valérie VAUCHER, François GUYON, Valérie OVISTE, Quentin ARBILLAT

Sont élus délégués suppléants Delphine FOURNIER, Yves SERRIERE, Maëla PERNODET

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : 12 JUILLET 2023

Fin de séance : 19 H 25

Le Maire

  
Valérie VAUCHER

La secrétaire de séance

Alexandre TIMONIER